

***DOSSIER D'INSCRIPTION A LA FORMATION  
DIPLOME D'ETAT  
D'ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL***

**18 novembre 2019 au 8 octobre 2020**

Sites :  DIJON –  CHALON -  AUXERRE

Nom : .....

Prénom : .....

**VOTRE CHOIX DE SPECIALITE**

Spécialité	Spécialité choisie
Accompagnement de la vie à domicile (anciennement AVS)	
Accompagnement de la vie en structure collective (anciennement AMP)	
Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire	

En cas d'annulation de candidature, 40 € de frais de dossier resteront acquis au Centre de Formation

## RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Nom de Naissance : .....

Nom (épouse) : .....

Prénoms : .....

Date de Naissance : .....

Ville de Naissance : ..... Département : .....

Nationalité : .....

Situation familiale :

Célibataire     Marié(e)     Autre    Nombre d'enfants : .....

Reconnaissance de travailleur handicapé :     OUI     NON

Si oui, indiquer les coordonnées et le nom de votre référent CAP Emploi :

Permis de conduire :     OUI     NON

Véhicule personnel :     OUI     NON

## VOS COORDONNEES PERSONNELLES

Adresse personnelle : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone domicile : ..... Téléphone portable : .....

Adresse mail : .....@.....

Personne à contacter en cas d'urgence : .....

Tél fixe : ..... Tél portable : .....

Mail : .....@.....

### Autorisez-vous l'IRTESS à communiquer vos coordonnées ?

- A vos collègues de promo     OUI     NON
- Aux intervenants     OUI     NON
- Aux lieux de stage     OUI     NON

**VOTRE CURSUS SCOLAIRE** *(Veuillez fournir la photocopie du / des diplômes)*

Diplôme	Date d'obtention
CEP (Certificat d'Etude Primaire) <input type="checkbox"/>	
BEPC (Brevet des Collèges) <input type="checkbox"/>	
BEP <input type="checkbox"/>	
CAP <input type="checkbox"/>	
Baccalauréat Général <input type="checkbox"/>	
Baccalauréat Professionnel <input type="checkbox"/>	
DEUG - DUT - BTS <input type="checkbox"/>	
Licence <input type="checkbox"/>	
Autre à préciser <input type="checkbox"/>	

**DIPLOME PERMETTANT LES DISPENSES DES EPREUVES ECRITES et ORALES DE SELECTION**

Diplôme	Date d'obtention
<b>D.E Aide Médico Psychologique</b> <input type="checkbox"/> <b>(Dispensés de la spécialité Accompagnement de la vie en structure collective)</b> Accompagnement de la vie à domicile (anciennement AVS) <input type="checkbox"/> Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire <input type="checkbox"/>	
<b>D.E Auxiliaire de Vie Sociale ou mention complémentaire Aide à domicile</b> <input type="checkbox"/> <b>(Dispensés de la spécialité Accompagnement de la vie à domicile)</b> Accompagnement de la vie en structure collective (anciennement AMP) <input type="checkbox"/> Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire <input type="checkbox"/>	

**DIPLOME PERMETTANT LA DISPENSE DE L'EPREUVE ECRITE**

- Diplôme d'Etat d'aide-soignant
- Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture
- Diplôme d'Assistant Familial
- Brevet d'études professionnelles carrières sanitaires et sociales
- Brevet d'études professionnelles accompagnement, soins et services à la personne
- Brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien
- Brevet d'études professionnelles agricole option services aux personnes
- Certificat Employé familial polyvalent suivi du Certificat de qualification professionnelle assistant de vie
- Certificat d'aptitude professionnelle assistant technique en milieu familial ou collectif
- Certificat d'aptitude professionnelle Petite enfance
- Certificat d'aptitude professionnelle agricole service en milieu rural
- Certificat d'aptitude professionnelle agricole Services aux personnes et vente en espace rural
- Titre professionnel assistant de vie
- Titre professionnel assistant de vie aux familles
- Les titulaires des diplômes de l'enseignement technique ou général égal ou supérieur au niveau IV du RNCP
- Les **lauréats** de l'institut du service civique (les personnes ayant fait un service civique sans être lauréat ne sont pas dispensées de l'épreuve écrite)

**DIPLOME ACCORDANT DES DISPENSES DE FORMATION** (Veuillez fournir la photocopie du / des diplômes)

Diplôme	Date d'obtention
BEP Carrières Sanitaires et Sociales <input type="checkbox"/>	
BEP Accompagnement, soins et services à la personne <input type="checkbox"/>	
BEPA Option Services aux Personnes <input type="checkbox"/>	
CAPA Services aux personnes et ventes en espace rural <input type="checkbox"/>	
Titre Professionnel d'Assistant de vie ou Assistant de vie aux familles (après 2016) <input type="checkbox"/>	
DE d'Aide-Soignant <input type="checkbox"/>	
Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien <input type="checkbox"/>	
Autre à préciser <input type="checkbox"/>	

**Etes-vous titulaire de :**

Diplôme	Date d'obtention
Certificat « Prévention et secours civique de niveau I » (PSC1) <input type="checkbox"/>	
Attestation de formation aux premiers secours (AFPS) <input type="checkbox"/>	
Brevet National de Secourisme (BNS) <input type="checkbox"/>	
Certificat de Sauveteur Secouriste Du Travail (CSST) <input type="checkbox"/>	

(Veuillez fournir la photocopie du ou des diplômes)

- Candidat :**
- Sans employeur (poursuivre le dossier directement à la page 6)
  - Si inscrit à Pôle Emploi, votre numéro d'identifiant (chiffres + lettre) : \_ \_ \_ \_ \_
  - Employeur DANS le secteur social et médico-social
  - Employeur HORS secteur social et médico-social

**VOTRE ETABLISSEMENT EMPLOYEUR**

**SI secteur professionnel DANS LE DOMAINE SOCIAL et MEDICO-SOCIAL :**

Nom de l'établissement, du Service ou de l'Entreprise :

.....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Adresse mail : .....

Nom du (de la) Directeur(trice) : .....

**Tuteur « Référent professionnel », responsable du Tutorat du (de la) Stagiaire (si en situation d'emploi) :**

*Les stagiaires doivent être en poste d'aide à la personne dès l'entrée en formation pour un temps d'activité minimum de 700 heures pendant la formation (sur la base de la formation suivie dans son intégralité). Un tutorat au sein de l'Etablissement ou du Service est également indispensable.*

Nom et Prénom du tuteur : .....

Fonction : .....

**SI secteur professionnel DIFFERENT DU DOMAINE SOCIAL et MEDICO-SOCIAL:**

Nom de l'établissement, du Service ou de l'Entreprise :

.....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

**VOTRE CONTRAT :**

Vous réalisez votre formation dans le cadre d'un :

- Contrat à Durée Indéterminée (CDI)
- Contrat à Durée Déterminée (CDD)
- Contrat d'apprentissage secteur public
- Contrat d'apprentissage secteur privé
- Contrat de Professionnalisation
- Contrat Unique d'Insertion
- Contrat CIVIS
- Contrat d'Avenir
- Contrat de sécurisation professionnelle (reclassement professionnel)
- Autre type de contrat, précisez .....

**OCCUPEZ-VOUS UN POSTE DE :**

Faisant Fonction d'Accompagnant Educatif et Social (anciennement AMP/AVS)       Oui       Non

**Si Oui**, tâches quotidiennes principalement exercées :

- .....
- .....
- .....
- .....

Autre     Oui     Non

Précisez : .....

**Type de population accompagnée :**

- Mineurs Handicapés (petite enfance – enfants adolescents)
- Adultes Handicapés
- Mineurs Déficients Intellectuels
- Adultes Déficients Intellectuels
- Personnes en Difficultés Sociales
- Personnes Agées dépendants ou non

## FINANCEMENT DE VOTRE FORMATION

### Votre formation sera financée par :

L'Établissement employeur

Un Organisme Financier

Nom et adresse de l'organisme : .....

Personne chargée du suivi du dossier : .....

Téléphone : ..... Fax : .....

Adresse mail : ..... @ .....

Autofinancement complet

Autofinancement partiel (financement complémentaire à indiquer : .....) )

### Mode de financement de votre formation :

Vous réalisez votre formation dans le cadre d'un :

Etude de bourse Conseil Régional

CIF

Etude autre bourse collectivité locale

DIF

Contrat d'apprentissage

CPF

Salarié contrat de professionnalisation

Aide financière pour demandeur d'emploi

Salarié contrat aidé fonction publique

Autofinancement

Salarié formation continue fonction publique

Salarié formation continue fonction privée

Fait à ..... Le .....

*Je soussigné(e), certifie exactes les données mentionnées dans ce dossier.*

Signature du (de la) candidat(e), précédée de la mention « *Lu et Approuvé* » :

En cas d'annulation de candidature, 40 € de frais de dossier resteront acquis au Centre de Formation

**Pièces à joindre à votre dossier d'inscription :**

**Dossier d'Inscription à la Formation**

**2 Photos d'Identité** récentes dont 1 collée sur le dossier d'inscription

Photocopie de la **Carte d'Identité recto-verso** ou du **Livret de Famille (pas de permis de conduire)**

**Déclaration sur l'honneur** (sur papier libre) attestant de **n'avoir pas fait l'objet d'interdiction administrative**

**ni de condamnation pénale en raison d'une infraction** incompatible avec les professions ouvertes aux titulaires du DEAES (article L227-10 du CASF et L133-6 du CASF)

**Attestation de l'employeur** précisant la **Nature du contrat de travail** et le **Poste de travail occupé** pendant la durée de la Formation

**Autorisation de l'Employeur à suivre cette Formation** et précisant les **Conditions de son Financement**

Photocopie(s) du (des) **Diplôme(s)**

➤ **dispensant de l'Epreuve Ecrite**

➤ **donnant droit à Dispenses et Allègements de certains Domaines de Formation**

**Demande écrite** pour bénéficier de **Dispense ou d'Allègement**

**Lettre de Motivation** manuscrite

Photocopie du **P.S.C.1**, de l'**A.F.P.S.**, du **B.N.S** ou du **C.S.S.T**

**1 ou 2 chèques** selon la situation :

Pour les **candidats qui passent les épreuves écrite et orale** : **1 chèque de 83 € pour l'écrit** (comprenant 40 € de frais de dossier) **et 1 chèque de 115 € pour l'oral** (comprenant 40 € de frais de dossier). En cas d'échec à l'épreuve écrite, ce 2<sup>ème</sup> chèque sera retourné au candidat.

Pour les **candidats qui ne passent que l'épreuve orale** d'admission : **1 chèque de 115 € (comprenant 40 € de frais de dossier)**.

**Seuls les dossiers d'inscriptions COMPLETS seront pris en compte**

et doivent être retournés au plus tard

Le **VENDREDI 30 AOUT 2019** pour les candidats devant passer l'épreuve écrite

Le **LUNDI 7 OCTOBRE 2019** pour les candidats se présentant uniquement à l'épreuve orale

Le **LUNDI 7 OCTOBRE 2019** **pour les candidats ne passant pas les épreuves de sélections écrite et orale**

**Dossier à retourner à l'adresse suivante :**

**IRTESS de Bourgogne**

**Secrétariat Formation Accompagnant Educatif et Social (AES)**

**Cycle 11 mois**

**2 Rue Professeur Marion**

**21000 DIJON**

*Toute déclaration reconnue fausse entraîne l'élimination du (de la) candidat(e) aux épreuves d'admission.  
Ce questionnaire sera traité par un système informatisé ayant donné lieu à une déclaration à la CNIL*

En cas d'annulation de candidature, 40 € de frais de dossier resteront acquis au Centre de Formation

# EXTRAIT DU REGLEMENT D'ADMISSION ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL

## **(Fiche à conserver par le candidat)**

(Le règlement complet d'admission peut être consulté à l'IRTESS)

La formation **en alternance** est dispensée par la voie promotionnelle sur une durée de **11 mois**. Elle s'adresse à toute personne **en situation d'emploi d'Accompagnant Educatif et Social (AES) ou apparenté ou à des personnes dans un emploi autre qu'AES, ou à des personnes en reconversion professionnelle**.

Peuvent accéder à la formation, **sans condition d'âge ni de diplôme**, les candidats ayant satisfait aux épreuves d'admissibilité et d'admission organisées par le Centre de Formation.

### **1 - CONDITIONS D'ACCES AUX EPREUVES D'ADMISSION**

L'accès à la formation se déroule en deux étapes avec une première **épreuve écrite d'admissibilité** et une seconde **épreuve orale d'admission**.

### **2 - DATE LIMITE D'INSCRIPTION**

Le dossier d'inscription complet doit être impérativement retourné à l'IRTESS :

**EPREUVE ECRITE : au plus tard le VENDREDI 30 AOÛT 2019 minuit** (cachet de la poste faisant foi) **pour les personnes devant se présenter à d'admissibilité**

**EPREUVE ORALE : au plus tard le VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2019 minuit** (cachet de la poste faisant foi) **pour les personnes se présentant à d'admission et les personnes ne passant aucune épreuve de sélection.**

**Sont dispensés de l'épreuve écrite et de l'épreuve orale les titulaires du DEAMP et du DEAVS (ou MCAD)**

### **3 - DEROULEMENT DES EPREUVES**

• **1<sup>ère</sup> partie : Une EPREUVE ECRITE d'admissibilité :**

**Le LUNDI 16 SEPTEMBRE 2019** à l'IRTESS – 2 rue Professeur Marion – 21000 DIJON

Cette épreuve consiste en un **questionnaire d'actualité** comportant **10 questions** (durée **1h30**) portant sur les domaines sociaux, économiques, familiaux, pédagogiques, médicaux et de santé.

**Sont dispensés de l'épreuve écrite d'admissibilité, les candidats titulaires des diplômes suivants :**

- Diplôme d'Etat d'aide-soignant
- Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture
- Diplôme d'Assistant Familial
- Brevet d'études professionnelles carrières sanitaires et sociales
- Brevet d'études professionnelles accompagnement, soins et services à la personne
- Brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien
- Brevet d'études professionnelles agricole option services aux personnes
- Certificat Employé familial polyvalent suivi du Certificat de qualification professionnelle assistant de vie
- Certificat d'aptitude professionnelle assistant technique en milieu familial ou collectif
- Certificat d'aptitude professionnelle Petite enfance
- Certificat d'aptitude professionnelle agricole service en milieu rural
- Certificat d'aptitude professionnelle agricole Services aux personnes et vente en espace rural
- Titre professionnel assistant de vie
- Titre professionnel assistant de vie aux familles
- Les titulaires des diplômes de l'enseignement technique ou général égal ou supérieur au niveau IV du RNCP
- Les lauréats de l'institut du service civique

Ces candidats seront directement convoqués à l'épreuve orale.

Chaque candidat ayant passé l'épreuve écrite d'admissibilité sera noté de 0 à 20, de manière anonyme. L'admissibilité est déclarée lorsque le candidat obtient une note égale ou supérieure à 10. Le candidat admissible sera ensuite convoqué à l'épreuve orale.

• **2<sup>ème</sup> partie : Une EPREUVE ORALE d'admission :**

**Le LUNDI 30 SEPTEMBRE 2019** à l'IRTESS – 2 rue Professeur Marion – 21000 DIJON

Cette épreuve concerne **tous les candidats** et consiste en un **entretien oral (30mn)** à partir d'un questionnaire **(1)** ouvert de candidature et d'une lettre de motivation **(2)**. Elle se déroule devant un **jury composé d'un formateur de l'institut et d'un professionnel du secteur médico-social**. Pour que l'épreuve soit validée, le candidat doit obtenir **une note égale ou supérieure à la moyenne et ne pas avoir de note inférieure à 8 sur 20 à l'un des items de l'évaluation**.

La liste des admis est prononcée par la commission d'admission présidée par le directeur de l'IRTESS ou son représentant. Les résultats sont communiqués par courrier, par voie d'affichage ou sur le site Internet de l'IRTESS pour tous les candidats.

### **4 - FRAIS D'INSCRIPTION**

**(En cas d'annulation de candidature, 40 € de frais de dossier resteront acquis au Centre de formation)**

- ✓ Pour les candidats **qui passent les épreuves écrite et orale : 83 € pour l'écrit** (dont 40 € de frais de dossier) et **115 € pour l'oral** (dont 40 € de frais de dossier) **règlement en 2 chèques (écrit/oral)**
- ✓ Pour les candidats qui **ne passent que l'épreuve orale d'admission : 115 €** (comprenant 40 € de frais de dossier).

**(1) :** Le questionnaire est renseigné à l'IRTESS, par le candidat, le jour de l'épreuve.

**(2) :** La lettre de motivation doit figurer dans le dossier d'inscription et être argumentée en lien avec la spécialité choisie (Accompagnement de la vie à domicile (anciennement AVS), Accompagnement de la vie en structure collective (anciennement AMP), Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire)